

Comment faire du réemploi avec la REP PMCB ?

Webinaire Novabuild

26 novembre 2024 - Guillaume SOUBIGOU

Guillaume.soubigou@tri-n-collect.fr



Ensemble, Réinventons
la gestion des déchets de chantier

Expert de la gestion de déchets de chantiers

Tri'n'Collect accompagne et met en œuvre des **solutions de tri, collecte et valorisation des déchets** liées aux activités du bâtiment.

Entreprise à mission, notre raison d'être est de participer à la préservation des ressources par la prévention des déchets et l'économie circulaire afin de construire un avenir durable.



90%
de déchets
valorisés



145
collaborateurs



4 400
Chantiers

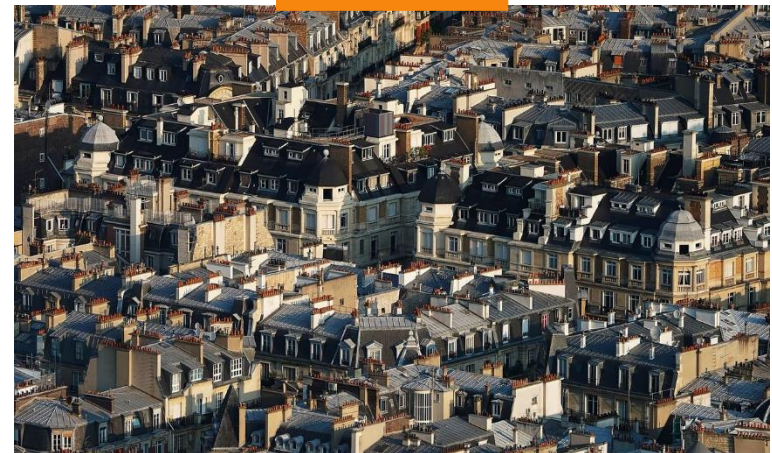


50 000 tonnes
de déchets
collectés

Préserver les
ressources naturelles

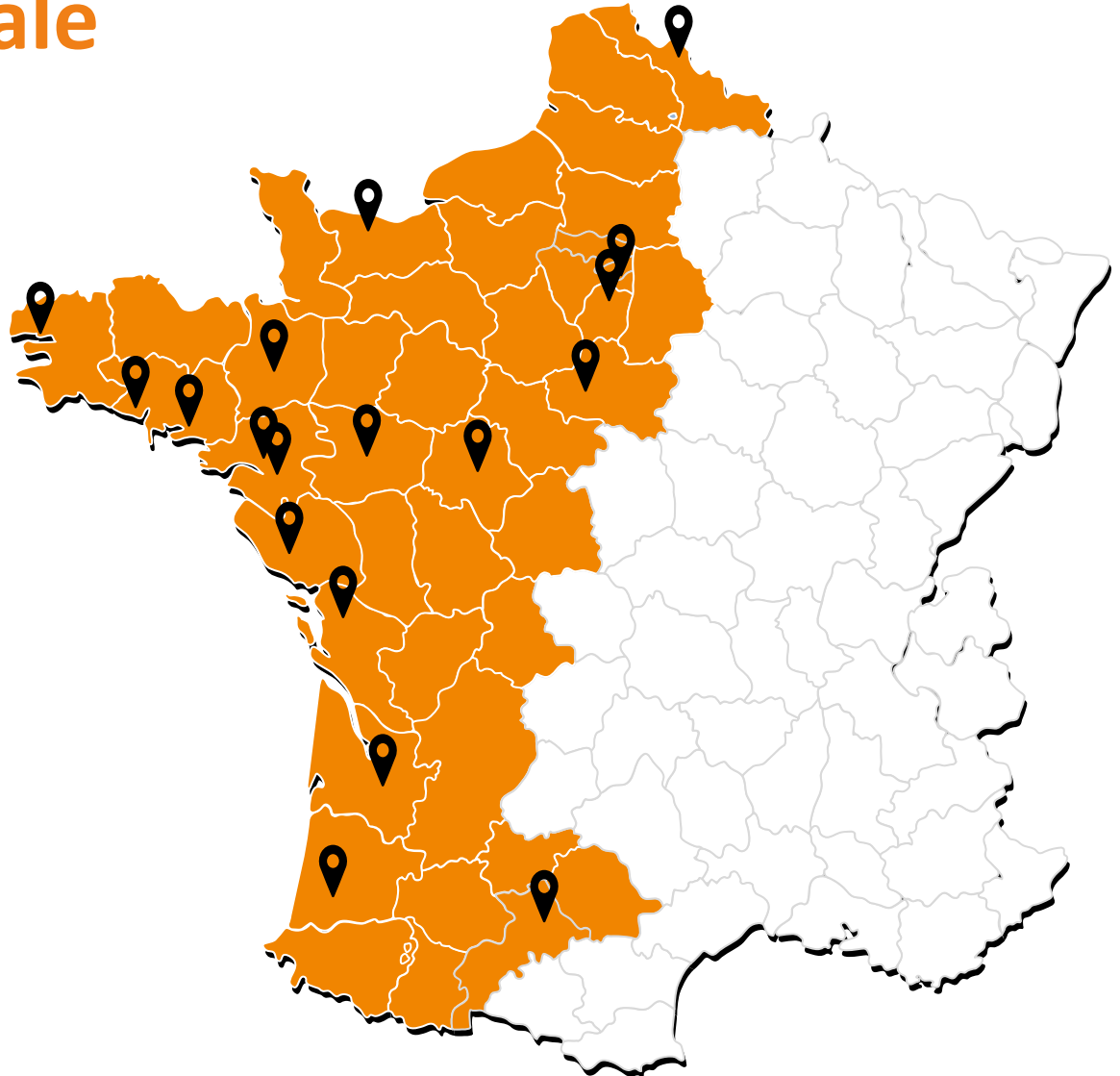


Exploiter les
mines urbaines



Un maillage territorial pour une action locale

Angers
Bayonne
Bordeaux
Brest
Caen
La Roche / Yon
La Rochelle
Lille
Lorient
Nantes (x2)
Orléans
Paris (x2)
Rennes
Toulouse
Tours
Vannes



Tri 7 flux sur chantier

Construction
Réhabilitation
Déconstruction



Exemple de chantier

En vidéo



Structure d'insertion :

INSERIM
Vous donner le pouvoir d'agir

Filières de réemploi :

ARTICONNEX

L'ÉCROUVIS



Filière de recyclage : Partenaires de Tri'n'Collect

JUIN 2024



212 m² bâtiments déconstruits **10,8** matériaux déposés **7** jours de dépose **115,5** insertion professionnelle

À St Nazaire, le bâtiment de bureaux de **SOS Médecins** a fait l'objet d'une réhabilitation. Missionnée par **MXC Architectes**, **Tri'n'Collect** a eu pour mission de valoriser certains gisements vers du réemploi. Cette opération, à l'inverse de la démolition, correspond à une dépose méthodique des éléments.

L'objectif est de préserver les ressources en garantissant le réemploi des matériaux et le recyclage des déchets.

22%
réemploi

99%
valorisation

12 K€
montant des travaux



apporte son expertise et savoir faire pour la dépose et la logistique des PEMD :

- l'identification des filières de valorisation locales les plus adaptées
- la coordination logistique des équipes et des flux de matériaux
- la mise en place du matériel de tri et le stockage des matières déposées
- la sensibilisation et la formation au tri à la source

Diagnostic Produits Équipements Matériaux Déchets



A partir du 1^{er} juillet 2023, pour tous les **travaux de démolition ou de rénovation significative** de plus de 1 000 m², les maîtres d'ouvrage ont l'obligation de réaliser un **diagnostic PEMD**, préalablement à la demande de permis.

Quelles informations ?

- **Inventaire des Produits Équipements Matériaux Déchets** (nature, quantité, localisation)
- **Organisation du chantier** : conservation, précautions de dépose, de stockage sur chantier et transport.
- **Possibilité de réemploi** sur ou hors site, ou à défaut les **filières de valorisation** par ordre de priorité : réutilisation, recyclage, valorisation matière, valorisation énergétique, enfouissement.

Après travaux, un **formulaire de récolement** doit être fourni.

Suite à ce diagnostic, l'objectif est de mettre en place une **déconstruction sélective** qui favorise le réemploi ou la réutilisation grâce à une dépose soignée et le tri pour le recyclage.

En partenariat avec l'insertion

Des compagnons issus de structures d'insertion intègrent nos équipes sur chantier, sous la supervision du Responsable Réemploi et du Chef de chantier :

- **Gestion des PEM** : L'équipe assure la dépose soignée, la réhabilitation initiale et la préparation pour satisfaire aux exigences de réemploi.
- **Gestion des Déchets** : Pour les matériaux non réutilisables, un tri rigoureux est effectué pour en favoriser le recyclage.

A l'issue du chantier, ces missions offrent de nouvelles perspectives professionnelles.



L'équipe d'experts

Du pôle déconstruction



Briac DURAND

briac.durand@tri-n-collect.fr
Mob. 07 43 36 42 36

Chef de chantier

2 ans d'expérience sur des chantiers de dépose / déconstruction sélective au sein d'une structure d'insertion par l'activité économique



Francis MAUDUIT

francis.mauduit@tri-n-collect.fr
Mob. 07 83 19 95 65

Conducteur de travaux

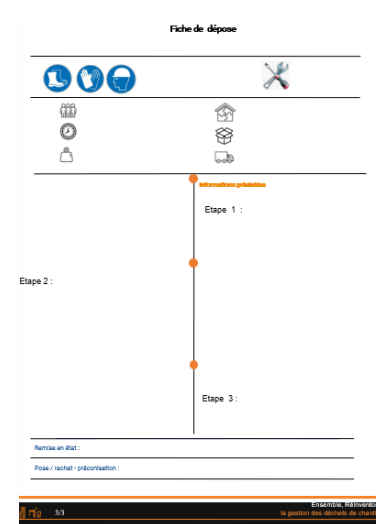
13 ans de direction d'usine de fabrication de bloc de béton et 3 ans de responsable technique

- Encadrement d'équipe
- Sécurité, organisation, suivi et logistique de chantier
- Filières de réemploi et recyclage

Zoom sur la démarche



- ❑ Réunion de lancement avec l'ensemble des équipes, le maître d'ouvrage et la maîtrise d'œuvre.
- ❑ Présentation de la démarche réemploi à l'occasion d'une réunion collective, réunion de chantier par exemple, essentielle pour faciliter la co-activité sur le sujet
- ❑ Présentation des équipes en insertion
- ❑ Accompagnement des compagnons des structures de l'insertion sur le chantier (échanges-formation en amont)
- ❑ Repérage et transmission de fiche de dépose pour le réemploi in situ et ex situ – préconisations de dépose et conditionnement pour faciliter l'évacuation au fur et à mesure du chantier
- ❑ Fourniture d'un **package d'outils de communication** : consignes de tri (format A4), panneaux de consignes de tri visible sur chantier pendant la phase de construction
- ❑ **Sensibilisation des compagnons** présents sur chantier lors des collectes



Zoom sur la démarche



❑ Dépose réalisée par les acteurs de l'ESS dont l'insertion

Une équipe de compagnons en insertion pourra être mobilisée pour le chantier de dépose méthodique avec un chef d'équipe. Ces missions leur permettront de monter en compétences, de consolider des savoirs faire et savoirs être essentiels à leur parcours professionnel.

- ❑ Sollicitation d'acteurs pour la reprise des matériaux répondant à leurs besoins
- ❑ Sensibilisation et de communication pour optimiser la ré employabilité des ressources présentes sur site

POINTS D'ATTENTION

- ❑ Anticiper le périmètre et le choix des déposes
- ❑ Former et accompagner en amont les équipes de dépose
- ❑ Valider le stockage intermédiaire sur site et l'évacuation
- ❑ Veille et sollicitations des repreneurs potentiels

PÉRIMÈTRE DE DÉPOSE

- ❑ **Cloisons séparatives** : double BA13 avec et sans isolant, cloisons modulaires vitrées et/ou opaque
- ❑ **Revêtements sol** : moquette et plancher technique composite bois
- ❑ **Revêtement plafonds** : faux-plafond modulaires en dalles de fibres minérales et laine de verre
- ❑ **Revêtement mural extérieur** : dépose du bardage aluminium et couverture sous réserve de bonnes conditions climatiques
- ❑ **Equipements sanitaires**
- ❑ **Menuiseries** : portes vitrées extérieures et fenêtres en aluminium, portes métalliques, porte sectionnelle, portes bois isoplans, huisserie bois et métal
- ❑ ...

Zoom sur la démarche

1 SENSIBILISER



2 DÉPOSER ET TRIER



3 CONDITIONNER ET

REMPLOYER

5



PRODUITS ÉQUIPEMENTS MATÉRIAUX - PEM

- ❑ **Positionner** sur des palettes- cartons- palettes à dossier...
- ❑ **Etiqueter** les matières
- ❑ **Positionner les PEM conditionnés** dans un endroit hors d'eau, hors d'air
- ❑ **Evacuer** les matières en lien avec les transporteurs pour les filières ex situ
- ❑ **Piloter / organiser** les évacuations

DÉCHETS - D

- ❑ **Evacuer** les matières avec notre flotte de véhicules au fil du chantier en fonction du volume stocké
- ❑ **Piloter / organiser** la rotation des stations de tri



Zoom sur la démarche

1 SENSIBILISER



2 DÉPOSER ET TRIER



3 CONDITIONNER ET COLLECTER



4 REMPLOYER RECYCLER LOCAL



5 CERTIFIER



- ❑ Saisie des PEMD collectés et performance de réemploi / recyclage
- ❑ Envoi du CERFA de bordereau de dépôt de déchets à chaque collecte et des bordereaux de suivi des matériaux
- ❑ Mise en forme du **certificat de traçabilité** et mise en avant des gains CO2 générés
- ❑ **Attestation annuelle de valorisation**
- ❑ Rédaction de la **convention de cession à titre gracieux** pour le réemploi ex situ
- ❑ Transmission des fiches de dépose pour le réemploi ex situ et le réemploi in situ

Bordereau de dépôt de déchets lors des travaux de construction, de rénovation et de démolition de bâtiment

1 - Les informations du chantier :

2 - À remplir par l'entreprise ayant réalisé les travaux :

3 - À remplir par le gestionnaire de déchets :

Spécifiez vos déchets déposés	Quantité mesurée (en volume ou en poids)	Déchets inertes		Déchets dangereux	Autres
		Volume (m³)	Poids (t)		

Attestation de valorisation de déchets de construction, de rénovation, de travaux, de biens, fractions extraites et piles (selon les articles 5, 5 bis, 5 bis 1 et 5 bis 2 de la loi n° 2009-967)

1. Émission de l'attestation :

2. Origine des déchets :

3. Destinée des déchets prises en charge par l'émission de l'attestation :

4. Quantités de déchets prises en charge par l'émission de l'attestation :

5. Destinataires des déchets de l'émission de l'attestation :



Le coût de la prestation est calculé à partir d'un devis réalisé par notre équipe d'expert sur la base de :

Volumétrie des PEMD

Heures d'insertion

Fréquence et période des collectes

3. NOTRE OFFRE

Notre offre tarifaire comprend

- ✓ Identification des structures d'insertion et filières
- ✓ Coordination du chantier des Produits-Equipements-Matériaux et Déchets
- ✓ Dépose méthodique et tri des déchets
- ✓ Coûts Logistique d'évacuation des PEMD et de traitement des Déchets à recycler
- ✓ Documentation réglementaire sur la traçabilité des PEMD et bilan de chantier





Ensemble, donnons une seconde vie aux matériaux de construction

« Rien ne se perd, rien ne se crée : tout se transforme » Antoine Lavoisier



Des émissions
carbonne



De l'enfouissement
ou incinération



Des extractions
de ressources



Des emplois
locaux &
insertion

